



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baccalauréat

Question écrite n° 115969

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les conséquences à tirer de cette multiplicité de fraudes constatées lors de l'examen du baccalauréat et, en particulier, s'il ne convient pas d'assurer la valeur de cet examen en tenant davantage compte d'un contrôle continu tout au cours de l'année, sans pour autant supprimer une partie des épreuves organisées au plan national avec les garanties qui s'imposent à tous les candidats.

Texte de la réponse

A la suite de la divulgation du premier exercice de l'épreuve de mathématiques de la série S du baccalauréat général, lors de la dernière session, une mission conjointe des inspections générales de l'éducation nationale, de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, des finances et du conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET) a été diligentée afin d'analyser la forme même de l'examen du baccalauréat et de proposer des hypothèses d'évolution de la nature des épreuves. Des propositions seront donc très prochainement soumises au ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115969

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8301

Réponse publiée le : 21 février 2012, page 1606